

DEVENIR ECO-CONSEILLER.ERE

DEVENIR FACILITATEUR EN ECONOMIE CIRCULAIRE

Formation en alternance

Période: janvier 2025 - juin 2026

Durée: » Un tronc commun de 13 jours
+ 4 séminaires résidentiels de 3 jours
+ 8 soirées complémentaires
» 20 jours de cours à option
 > Pratiquer l'éco-conseil
 > Faciliter l'économie circulaire
» 15 heures « à la carte »
» 15 heures d'exercices en e-learning
» 30 heures de travail de groupe
» 25 à 40 jours en intra-entreprise

Lieu: Mundo Namur Rue Nanon, 98 à 5000 Namur

Pour construire un avenir désirable et vivre sereinement le présent, un virage dans nos façons d'agir et de penser s'impose. Maintenant ! Venez relever avec nous les défis qui se présentent en réponse aux enjeux sociétaux et environnementaux !

Vous aussi, prenez part à la transformation sociétale et accompagnez le changement !

LES OBJECTIFS

En tant que facilitateur.rice ou éco-conseiller.ère, vous serez en mesure de :

- ✓ Repérer les enjeux socio-environnementaux au sein d'un collectif ;
- ✓ Développer une communication positive et engageante ;
- ✓ Gérer, animer et mobiliser un collectif sur des questions environnementales et d'économie circulaire ;
- ✓ Identifier les acteurs clés pour initier un projet environnemental et/ou d'économie circulaire ;
- ✓ Mettre en œuvre des outils de gestion environnementale ;
- ✓ Piloter un projet de développement durable.

LA METHODE

- ✓ Vous assistez à des cours et séminaires, animés par des praticiens de l'environnement, de l'économie circulaire, de la gestion de projet et de la communication, qui combinent théorie, études de cas, exercices pratiques et visites sur site.
- ✓ Vous menez un projet environnemental et/ou d'économie circulaire, en partenariat avec votre employeur (min. 25 jours).
- ✓ Vous bénéficiez d'un accompagnement individualisé tout au long de la formation.

LES PARTICIPANT.E.S

Groupe de 16 à 24 personnes, **en activité professionnelle**, titulaires au minimum d'un baccalauréat ou d'une expérience professionnelle équivalente.

Quels projets ont-ils menés ?

Plus de 1.200 éco-conseillers et facilitateurs en économie circulaire se sont déjà formés à l'Institut Eco-Conseil. Ils ont développé des actions concrètes, telles que :

- ✓ Porteur.euse de projets en alimentation durable ;
- ✓ Développeur.euse de solutions éco-responsables ;
- ✓ Chargé.e de mission en biodiversité et cadre de vie ;
- ✓ Management d'une labellisation environnementale ;
- ✓ Analyste en impact social et environnemental ;
- ✓ Conseiller.ère en prévention et gestion des déchets ;
- ✓ Facilitateur.rice en construction durable et circulaire.

Retrouvez leurs témoignages sur www.eco-conseil.be et sur notre page

